



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER, SITUÉE AU 430, RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : madame et messieurs les conseillers Catherine Trickey mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, Alain Giroux représentant du canton de Gore, Thomas Arnold maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Jacques Parent maire du canton de Harrington, Carl Péloquin maire de la ville de Lachute, Howard Sauvé représentant de la municipalité de Mille-Isles, Marc-Olivier Labelle maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Jason Morrison maire du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Scott Pearce, préfet et maire du canton de Gore.

Monsieur Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Josée Tardiff, directrice du Service des finances et Secrétaire-trésorière adjointe, et madame Estelle Bédard, attachée de direction, assistent également à la séance.

18-11-500 DÉFENSE DES DROITS LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES EN ONTARIO : VIVE OPPOSITION DE LA MRC D'ARGENTEUIL SUITE À LA RÉCENTE DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO D'EFFECTUER D'IMPORTANTES COUPES BUDGÉTAIRES QUI AURONT UN IMPACT NÉGATIF SUR LES DROITS ET LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

CONSIDÉRANT que le gouvernement conservateur de Doug Ford a pris la décision le 15 novembre 2018, de mettre fin au projet de création de l'Université de l'Ontario français;

CONSIDÉRANT que par cette décision, le gouvernement ontarien dissout du même souffle le Commissariat aux services en français et que de ce fait, le traitement des plaintes sera désormais une responsabilité de l'ombudsman de la province;

CONSIDÉRANT que le Premier ministre de l'Ontario, monsieur Doug Ford, et sa ministre de l'Éducation supérieure, Madame Merrilee Fullerton, rompent ainsi leur promesse d'aller de l'avant avec la création d'une université francophone à Toronto, pour laquelle un projet de loi avait été déposé en novembre 2017;

CONSIDÉRANT que l'annulation du projet d'université et la transformation du commissariat sont des mesures dissimulées dans l'énoncé économique du ministre des Finances de l'Ontario, Monsieur Victor Fedeli;

CONSIDÉRANT que ces décisions auront pour effet de réduire considérablement les services aux quelque 622 000 francophones en Ontario, et par voie de conséquence, portent une grave atteinte aux droits de la minorité francophone;

CONSIDÉRANT que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a décidé de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

CONSIDÉRANT que les maires et les conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario ont décidé de se joindre au Mouvement afin de demander au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

CONSIDÉRANT que les leaders franco-ontariens ont jugé nettement insuffisante l'annonce faite par le Premier ministre de l'Ontario Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil, de par son riche héritage historique, culturel et démographique, reconnaît l'importance d'une cohabitation harmonieuse entre les communautés francophones et anglophones et demande le respect des droits et particularités de chacune d'elles;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil est particulièrement sensible à la défense des droits des minorités linguistiques, comme en fait foi le Mémoire déposé en avril 2013 devant la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française alors en poste, et les membres de la commission de la culture et de l'éducation dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le projet de loi n° 14, (loi modifiant la charte de la langue française, la charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives), afin de demander la préservation du statut bilingue accordé à certaines municipalités;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil entretient des liens historiques, économiques, sociaux et culturels très étroits avec la communauté est-ontarienne des Comtés unis de Prescott et Russell, comme en témoigne notamment le Pacte d'Amitié conclu en 2012 entre la MRC d'Argenteuil, la MRC de Papineau et les Comtés Unis de Prescott et Russell, trois entités municipales régionales voisines et limitrophes à la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT l'importance capitale de protéger les droits des minorités linguistiques au Canada et d'en assurer sans relâche la défense, en leur accordant les ressources humaines, techniques et budgétaires appropriées;

CONSIDÉRANT que le Premier ministre ontarien Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

CONSIDÉRANT que depuis l'annonce de la décision du gouvernement Ford le 15 novembre 2018, la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de nombreuses municipalités du Québec ont émis des déclarations ou adopté des résolutions afin de dénoncer publiquement ce geste indéfendable, lourd de conséquences et irrespectueux envers la communauté franco-ontarienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jason Morrison, appuyé par monsieur le conseiller Thomas Arnold et RÉSOLU ce qui suit :

1. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil dénonce sévèrement la décision du gouvernement de l'Ontario de mettre en place des réductions budgétaires ciblées, qui auront pour effet de réduire considérablement les services aux francophones en Ontario, et par voie de conséquence, de porter une grave atteinte aux droits de la minorité francophone;
2. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil demande aux autorités gouvernementales de revoir sans délai leur décision et de rétablir les budgets requis pour soutenir efficacement et à long terme, les institutions dispensant des services aux 622 000 membres de la communauté franco-ontarienne, notamment en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;
3. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;
4. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;
5. QUE le conseil de la MRC d'Argenteuil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c. c. Le Très Honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada
Monsieur François Legault, Premier ministre du Québec
Monsieur Doug Ford, Premier ministre de l'Ontario
L'Honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie du Canada
Madame Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne
Madame Caroline Mulroney, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario
Madame Amanda Simard, députée provinciale de Glengarry-Prescott-Russell
Monsieur Francis Drouin, député fédéral de Glengarry-Prescott-Russell
Monsieur Stéphane Lauzon, député d'Argenteuil-La Petite-Nation à la Chambre des communes
Madame Agnès Grondin, députée d'Argenteuil à l'Assemblée nationale
Madame Vicki-May Hamm, présidente de la Fédération canadienne des municipalités
Monsieur Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Monsieur Alexandre Cusson, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
Monsieur Bruno Laroche, président du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides
Monsieur Benoît Lauzon, préfet de la MRC de Papineau
Monsieur François St-Amour, président, Comtés Unis de Prescott et Russell
Monsieur Carol Jolin, président, Assemblée de la francophonie de l'Ontario
Madame Murielle Turcotte, Association française des municipalités de l'Ontario
Les neuf (9) municipalités locales de la MRC d'Argenteuil

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce


Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier